

Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique

septembre/décembre 2020

Réunion *Points de vue d'acteurs :*
Pêcheurs
12 novembre | Dunkerque

La concertation avec le monde de la pêche

Viser la meilleure intégration du projet dans le respect des usages et activités préexistants sur la zone :

1

Historique des premiers échanges

2

La concertation opérationnelle, partagée avec tous les acteurs

3

Les études en cours (halieutiques, socio-économiques)



1. Principales actions envisagées avec la pêche



AO

- Choix zone moindre impact
- Engagement cohabitation, études, concertation (conventions EMD CRPMEM/CDPMEM/CMDK)

DEV

- cohabitation études en mer
- études halieutiques
- études socio-économiques pêche
- propositions règles pêche dans le parc
- définition des mesures ERC

Travaux

- Mise en œuvre des mesures de réduction et de compensation des impacts
- Cohabitation travaux
- Suivi halieutique

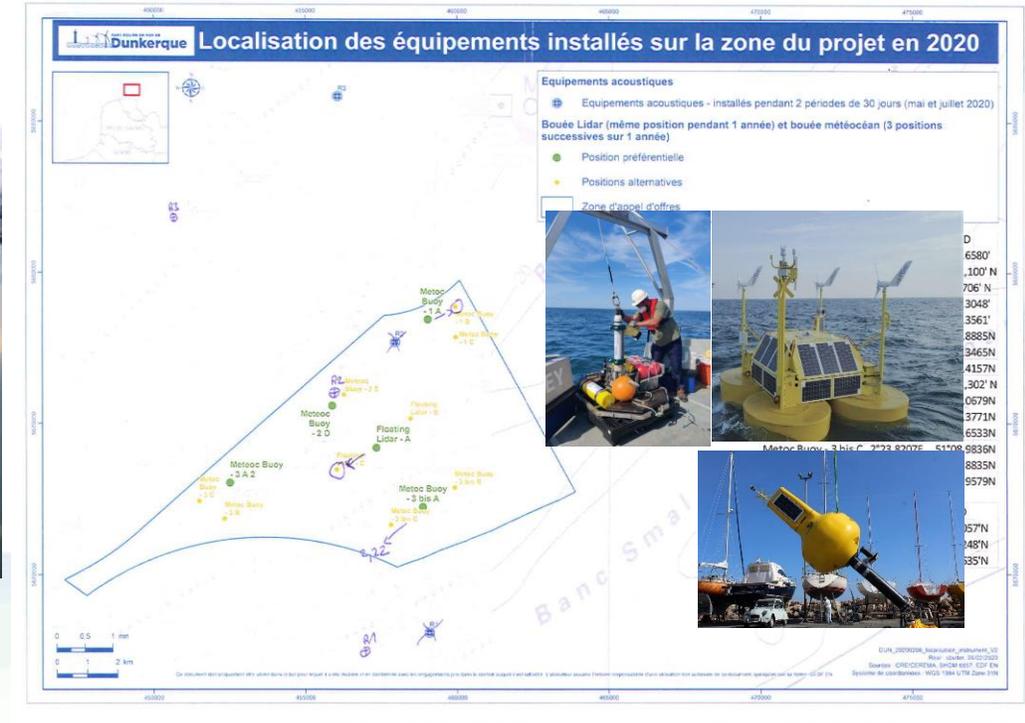
Exploitation

- Cohabitation pêche – parc éolien

2. Les actions en phase de développement

La cohabitation pêche parc éolien

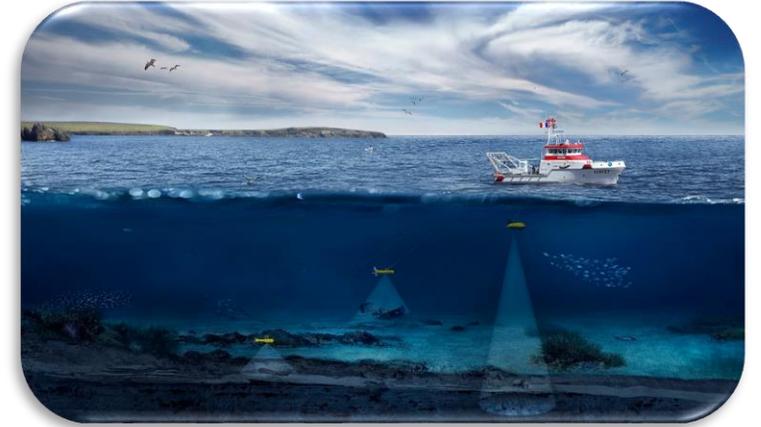
- **Cellule de liaison pêche** : 3 réunions depuis juin 2019
- **Etudes environnementales** : 6 navires de pêche différents affrétés en concertation avec le CDPMEM
- **Etudes géosciences** : communication à terre et en mer pour favoriser la cohabitation en mer
- **Instrumentation en mer** : choix des zones de mouillage en concertation avec la pêche



2. Des exemples de mesures ERC

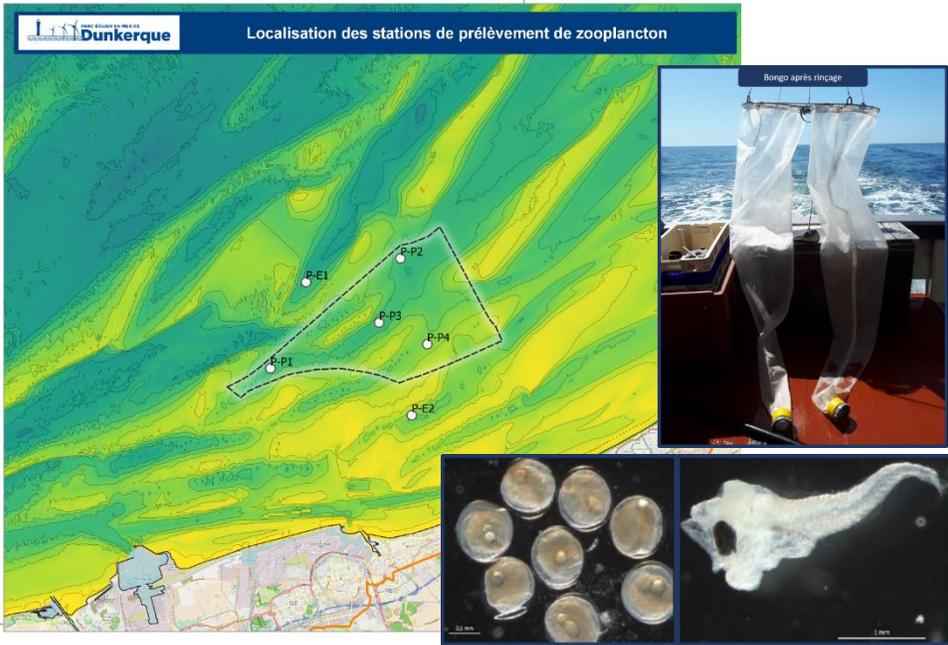
La cohabitation pêche raccordement

- Dans la mesure du possible, aménagement du calendrier des études et travaux pour permettre la poursuite de la pêche pendant les périodes les plus intenses
- Recours à un FLO (*Fishing Liaison Officer*) pour faire l'interface entre les aménageurs et les usagers de la mer, les pêcheurs en particuliers
- Volonté de RTE
 - De restituer le plus tôt possible les zones de travaux à la pêche dans le respect des règles de sécurité maritime
 - D'ensouiller les câbles à une profondeur suffisante et éviter, autant que possible, toute gêne à la pêche en phase d'exploitation



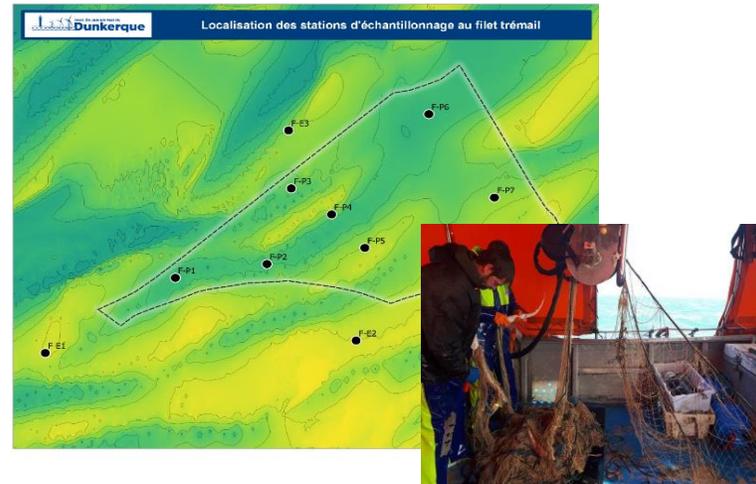
2. Les actions en phase de développement

Les études halieutiques



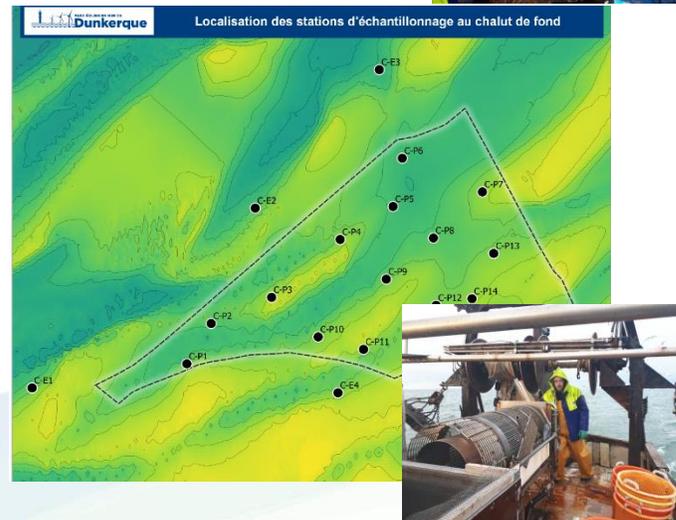
Bongo

- ✓ 12 traits de 10 min
- ✓ 6 stations : 3 intra-parc et 3 en dehors
- ✓ Une campagne par mois d'avril à août
- ✓ 5/5 campagnes réalisées



Filet

- ✓ 10 calés de filets de 300m
- ✓ 7 intra-parc et 3 en dehors
- ✓ Filet trémail 110mm étiré
- ✓ 3 saisonnalités halieutiques
- ✓ 2/3 campagnes réalisés



Chalut

- ✓ 20 traits de chalut de 20min
- ✓ 15 intra-parc et 5 en dehors
- ✓ Chalut canadien + chaussette 10mm
- ✓ 3 saisonnalités halieutiques
- ✓ 2/3 campagnes réalisés

2. Les actions en phase de développement

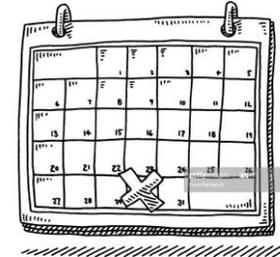
Les études socio-éco pêche



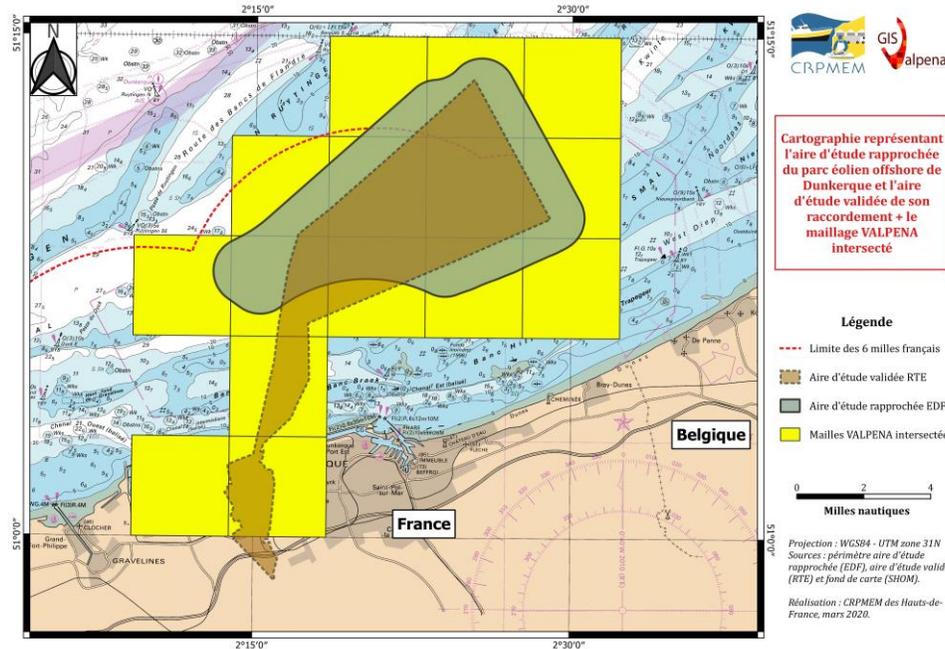
Etude activité de pêche ciblée zones projet (1^{er} étude lancée en avril 2020)



Etude socio-économique sur la base des données d'activité VALPENNA (1^{er} étude lancée en avril 2020)



Calendrier travaux en mer : zone fermée à la pêche



Définition commune d'aires d'étude

2. Les actions en phase de développement

Proposition règle de pêche dans le parc éolien

- 1 -

PROCÈS VERBAL

des travaux de la grande commission nautique
qui s'est tenue le mercredi 8 avril 2015 dans les locaux de
la direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, relatif au projet d'implantation d'un parc
éolien au large de Courseulles-sur-Mer.

REUNION DE LA GRANDE COMMISSION NAUTIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé des transports
Direction générale des infrastructures, des
transports et de la mer
Direction des affaires maritimes
Sous-direction de la sécurité maritime

**Un cadre national : Grande
Commission Nautique en 2015
et note technique de la DAM en
2017**

Note technique du 28 juillet 2017
établissant les principes permettant d'assurer l'organisation des usages maritimes et
leur sécurité dans et aux abords immédiats d'un champ éolien en mer

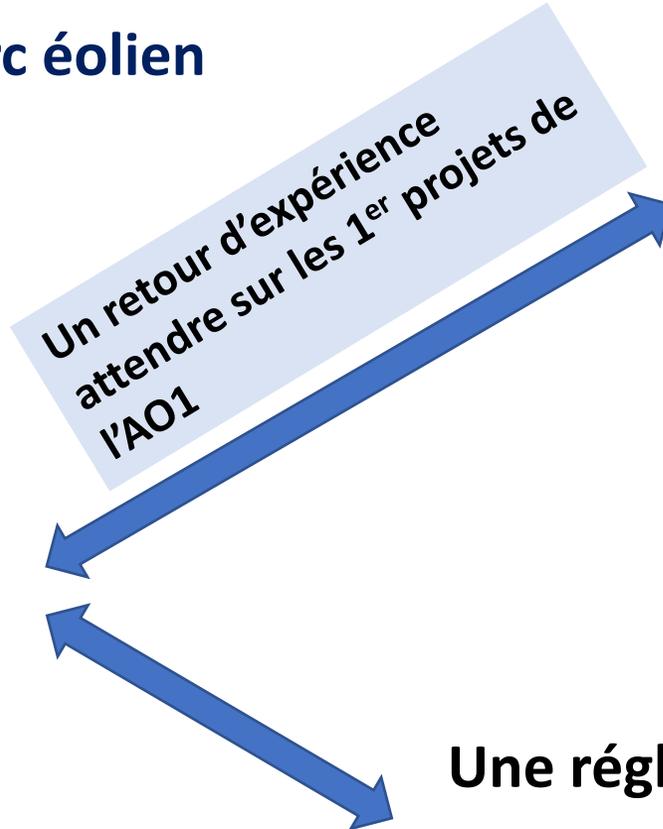
NOR : TRAT1721160N

K00

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre auprès du ministre d'État, ministre
de la transition écologique et solidaire, chargée des transports

à

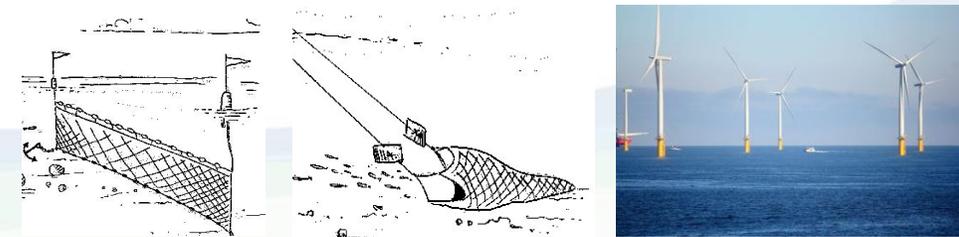


Décembre 2014

Proposition de règles d'usages pour la pêche au sein du
parc éolien en mer du Calvados



Une réglementation locale à travailler

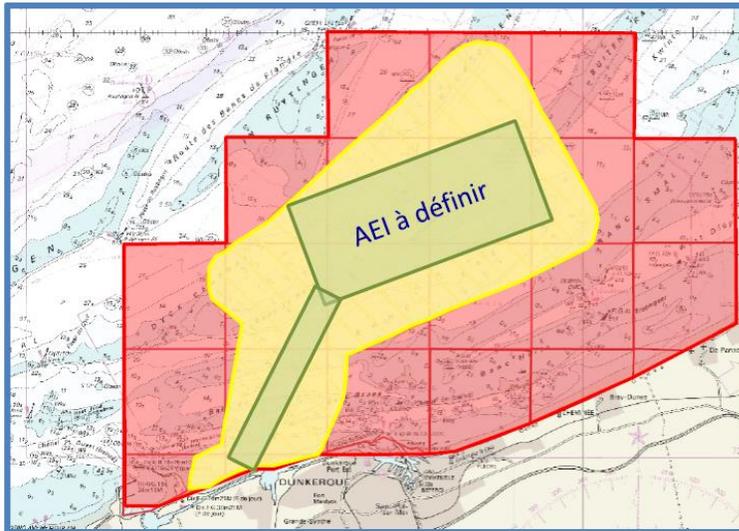


2. Les actions en phase de développement

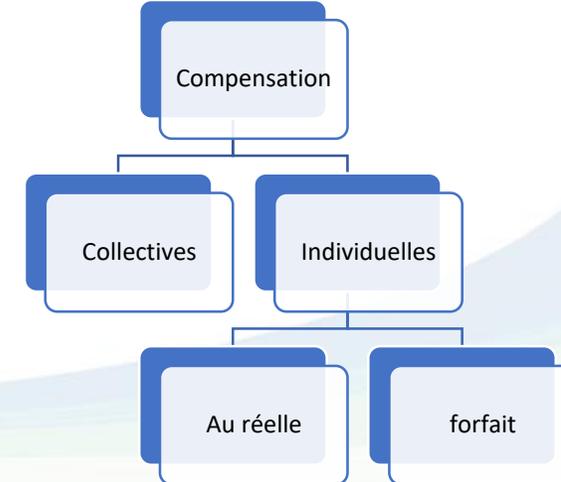
Définition des mesures compensatoires

Valeur économique pêche de la zone

Planning travaux : zone fermées à la pêche



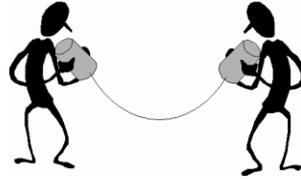
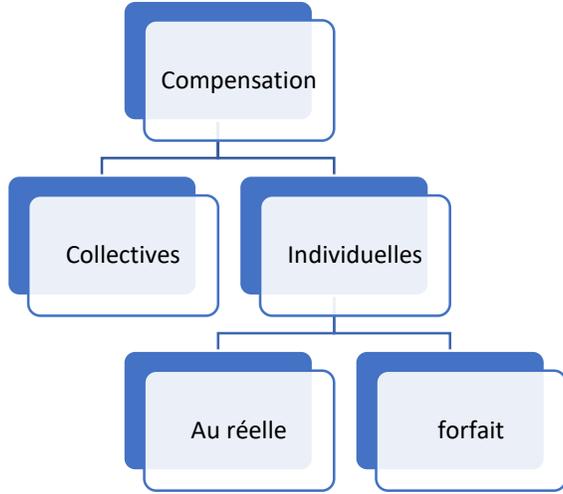
Montant des compensations



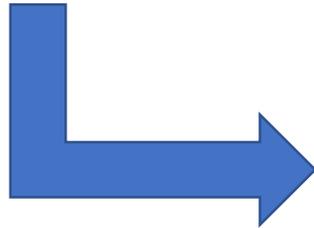
A actualiser avant les travaux : état de référence

3. Les actions en phase de construction

Cohabiter, mettre en œuvre les mesures et poursuivre les études



Communiquer sur les zones et période de fermeture pêche/navigation



Navire de pêche
comme navire
scientifique



Navire de pêche
comme navire de
garde



Navire stoppé
Report effort
de pêche



3. Les actions en phase d'exploitation

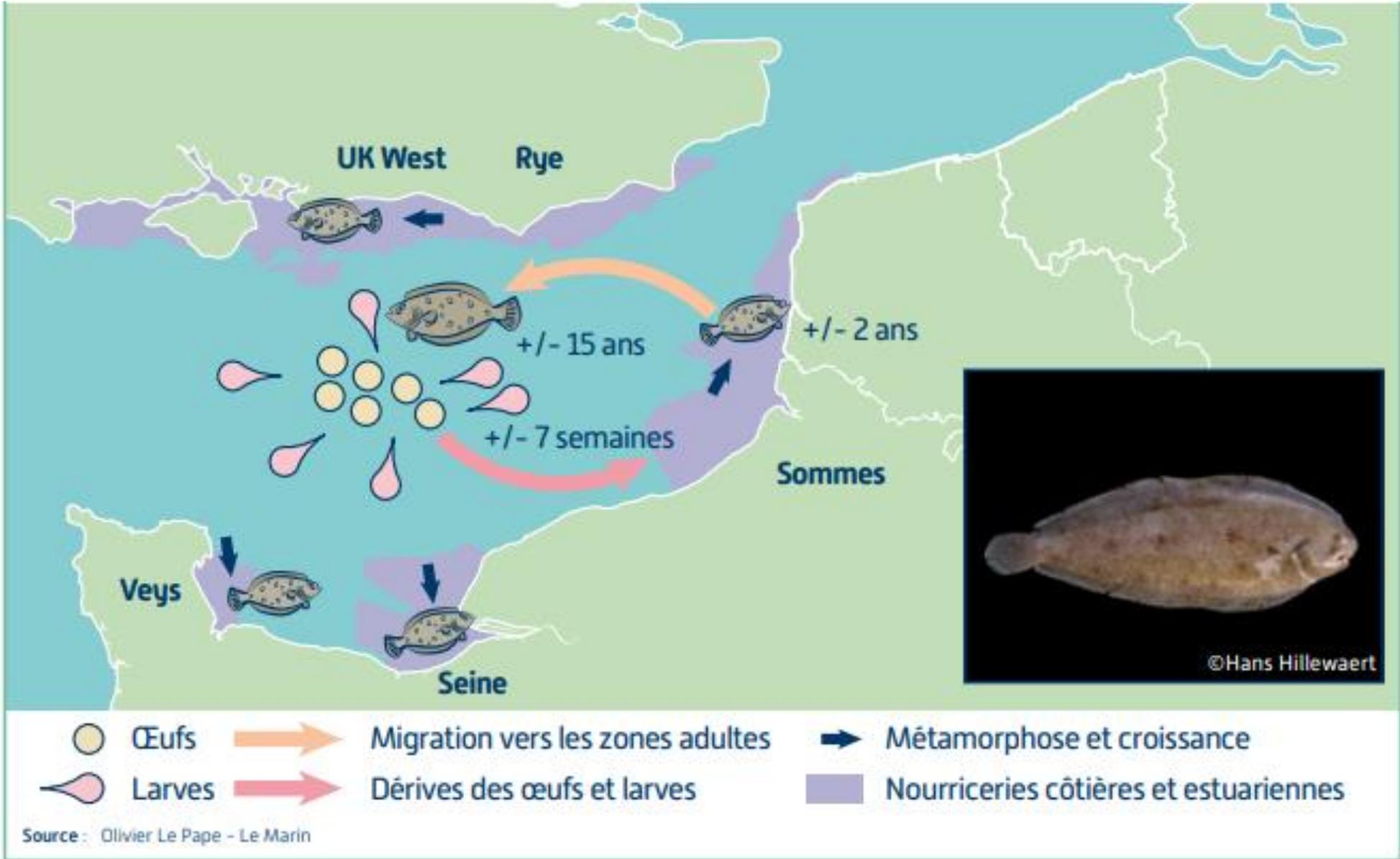
Cohabitation



Navire stoppé
Report effort
de pêche

Merci pour votre attention

Migration des juvéniles de soles



Retour d'expérience des travaux IFA 2 : Interconnexion France-Angleterre

- Collaboration étroite avec les comités des pêches depuis le début du projet, amplifiée en phase de construction
- Communication facilitée par un **FLO** expérimenté et reconnu
- Communication quotidienne entre le comité des pêches et IFA2 : dispositif de communication vis-à-vis des pêcheurs, diffusion des couches cartographiques, notices d'information simplifiées...
- **Objectif commun** de minimiser la durée et l'impact des travaux

